



04 MAI 2007		Adm :		
Rapide	AZ	CC	Ecoles	
HRK	MB	JJB	AF	VS
Bourse	STC	Pol Mun	C Hab	STI

AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Rapport de la commission chargée de l'étude du préavis No 12/07

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission, composée de MM Pierre Sieber, Gérald Muller, Claude Perret et Daniel Corod (Président), s'est réunie le 1^{er} mai, afin d'étudier le préavis relatif à la demande d'un crédit de Fr. 62'000.- en vue de l'assainissement du chauffage du collège « La Combe-Les Places » Mme Sonia Pozza-Agthe était excusée pour la séance. La Commission remercie M le Municipal, M André Fischer pour sa présence, ses explications et qui a répondu à toutes les questions posées.

Diverses propositions ont été présentées comme alternative au chauffage à mazout, comme le chauffage au gaz ou le chauffage au bois ont été discutées.

Ces autres solutions ont été étudiées, mais pour des raisons technique et de coûts de réalisation ont été abandonnées au profit du mazout, déjà en place.

De plus, avec la nouvelle installation une économie certaine de mazout est envisageable. Pour ces dernières solutions l'investissement serait important en modifications voir le percement des murs de l'école pour ce qui concerne la conduite du gaz, l'entrée se trouvant rue de la Gare.

Pour le bois, un réservoir devrait être construit et des problèmes d'accès à ce dernier serait la cause de nuisances pour le voisinage.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Commission, unanime, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

- vu le préavis municipal No 12/07 relatif à la demande d'un crédit de Fr. 62'000.- en vue de l'assainissement du chauffage du collège « La Combe-Les Places »
- lu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- ouï les conclusions de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'adopter le préavis municipal No 12/07 relatif à la demande d'un crédit de Fr. 62'000.- en vue de l'assainissement du chauffage du collège « La Combe-Les Places »,
2. d'accorder un crédit de Fr 62'000.-, pour la réalisation des travaux en question,
3. de financer cette opération conformément aux dispositions de l'art. 17, lettre h), du Règlement du Conseil communal, et de porter au budget de fonctionnement les frais y relatifs.
4. de porter au budget de fonctionnement, durant 10 ans, le somme de Fr. 6'200.- par année, au titre d'amortissement de l'ouvrage.

Prangins, le 2 mai 2007.

La Commission

Sonia Pozza-Agthe



Pierre Sieber



Gérald Muller



Daniel Corod
(Président)



Claude Perret